

TAUX DE L'ABONNEMENT AU JOURNAL

ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE
Par an, payable d'avance, \$ 3.00
Pour les pays étrangers, 4.00
ÉDITION QUOTIDIENNE
Par an, payable d'avance, \$ 6.00
Pour les pays étrangers, 7.00

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Éditeur-proprétaire, AUGUSTIN COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco

TARIF DES ANNONCES

Six lignes, première insertion, \$ 0.50
Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10, 0.30
Pour chaque ligne au-dessus de 10 lig., 0.20
Pour chaque insertion subséq., par lig., 0.05

G. H. BURROUGHS & C^o COURTIERS

AGENTS D'ASSURANCE

Valeurs des Bureaux d'Echange de Montreal et du New-York

GRAINS ET PROVISIONS DE CHICAGO
ACHATS FAITS POUR COMPTANT OU SUR MARGE
Nous acceptons aussi des 2 1/2 % de marge sur Stocks, Grains ou Provisions, les pertes ne pouvant dépasser la marge.

Dépêches télégraphiques reçues tous les cinq ou dix minutes depuis 10 a. m. à 3.30 p. m., chaque jour.

Avantages immenses aux spéculateurs.

Bureau vis-à-vis la Banque de Québec, 105-107, rue Saint-Pierre, ou 62, rue Sault-au-Matelot.

18 nov. 1885 123

A VENDRE

400 ballots d'étoques, 500 quarts col tar, 200 " brai noir, 50 " gondron, 50 " brai vert, 100 " résine.

J. et W. REID, 98, rue St-Paul.

SEL GEMME EN BLOCS

Pour les bains d'eau salée, aussi pour être vaux et lévés à cœur, J. et W. REID, 98, rue St-Paul, Québec.

27 déc. 1885, 549

LES ANNONCES DES ÉTATS-UNIS

THIS PAPER MAY BE FOUND ON FILE AT GEO. P. HOWELL & CO'S, NEWSPAPER ADVERTISING BUREAU

10 SPROCK STREET, Where Advertising contracts may be made for in NEW-YORK

LE BUREAU DES ANNONCES DE JOURNAUX

La presse et le public doivent au Bureau des annonces de journaux, dirigé par Geo. P. Howell et Cie., de New-York, la plus grande des institutions américaines.

Quand cette maison débuta, en 1865, le public ne pouvait avoir accès à rien d'approchant une liste complète de journaux. C'était la coutume des agences de publications de tenir secrètes celles qu'elles possédaient, croyant par là forcer les annonceurs à s'adresser à elles pour les journaux.

Le résultat à déplorer qu'il eût été dans le vrai. En moins de douze mois la maison était honorée d'un patronage plus considérable que jamais une agence d'annonces l'a obtenu avant elle.

Un fait qui a provoqué maints commentaires est que n'y a pas d'opérations dans le pays, dont la statistique soit présentée et tenue publique avec autant de précision que celle qui fait connaître les journaux et pour ce l'aimable des journaux américains en a tout le crédit.

En 1876, à l'exposition universelle de Philadelphie, M. Geo. P. Howell et Cie. exposèrent un bâtiment dans lequel furent exposés les derniers exemplaires de chaque publication périodique américaine; un nombre alors de huit mille cent vingt-sept. Voici comment en partie le correspondant du Times, de Londres, au souvenant de la lecture du 10 juillet de cette année là: "J'ai souvent eu occasion de remarquer la similitude large avec laquelle les Américains font les choses, et je ne sache pas qu'il soit possible d'en trouver une preuve plus frappante que celle que nous en fournissons le bâtiment qui contenait les journaux sur le terrain de l'exposition."

M. Geo. P. Howell et Cie. signaient avec satisfaction les deux années dans lesquelles ils ont encouru le plus forte déception pour faire participer le public aux larges sources d'informations concernant les opérations dans lesquelles ils étaient engagés (1869, 1870) et dans lequel ils ont eu les deux années de succès les plus brillants qu'ils ont eues, leur ont donné un revenu net excédant celui d'aucune des autres années de leur carrière.

Ce qui fait leur popularité auprès des journaux, c'est leur système de payer promptement pour tout travail accompli. Les éditeurs de journaux qui ont voulu s'assurer en visitant le bureau, à New-York, ont été invités à visiter le caissier qui leur a montré un avis imprimé conçu en ces termes: "L'agent d'annonces promet à son patron, l'annonceur, qu'il va lui procurer le moyen de faire annoncer au plus bas taux possible. Il tire son profit d'une commission que lui donne l'éditeur. Prendre l'annonce à une réduction des taux ordinaires et payer l'agent pour cela, n'est pas toujours chose aisée pour les éditeurs, mais quand il s'agit de l'argent qui leur revient, ils se décident à accepter une offre beaucoup plus basse que le prix qu'ils ont coutume de recevoir. De ces éditeurs qui ont un prix pour tout le monde et exigent ce prix de toute monde, M. Geo. P. Howell et Cie. exigent aucun, avantage au-delà de la commission établie et n'en desirant aucun, qu'ils desirant et doivent obtenir pour leurs patrons, c'est le plus bas prix, et ils sont satisfaits quand ils réussissent à le faire. Les journaux qui ont le plus de succès sont ceux qui exigent le meilleur marché."

M. J. H. BATES, agent de publicité dans les journaux, 41, Park Row, (maison de Times), New-York, est autorisé à traiter du prix des annonces qu'on voudra publier dans les journaux de Québec, sur des bases les plus avantageuses.

NOS VOIES DE COMMUNICATION

Chemins de fer, bateaux à vapeur et autres

CHÉMIN DE FER DU PACIFIQUE, VOIE DU NORD

Trois trains chaque jour de Québec à Montréal: 9.00 a. m., 2.30 p. m., 10.00 p. m. Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4.00 p. m.

L'Intercolonial

DÉPART—Train de Lévis pour Halifax et Saint-Jean, 8.15 a. m. Pour la Rivière du Loup, 1.45 p. m. Pour la Rivière du Loup, 5.20 p. m.

ARRIVÉE—De la Rivière du Loup, 5.18 a. m. De la Rivière du Loup, 1.35 p. m. De Halifax et Saint-Jean, 7.25 p. m.

Le Grand Tronc

2.00 p. m. Train mixte part de Lévis pour Richmond et les différents endroits à l'est et à l'ouest, arrivant à Montréal à 8.00 p. m.

8.30 p. m. Train rapide de nuit pour Richmond, Sherbrooke, Indian Pond, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et les points Est, Ouest, Sud-Ouest et Nord-Ouest. Train mixte part de Montréal à 8.10 a. m. Arrivant à Lévis à 1.30 p. m. Part de Montréal à 10.15 p. m. Arrivant à Lévis à 7.00 a. m.

Le Québec et Lac Saint-Jean

DÉPART—6.35 a. m. Train mixte part de Québec pour Lac Simon, y arrivant à 10.45 a. m.

5.30 p. m. Malle pour Saint-Raymond y arrivant à 7.15 p. m.

Fait halte à la Petite-Rivière, Ancienne-Lorette, Saint-Ambroise, Valcartier, Saint-Gabriel, Sainte-Catherine, lac Saint-Joseph, Bourg Louis.

Le Québec-Central

Les convois circulent comme suit: de Lévis à Sherbrooke, 11 heures a. m., convoi de la malle, arrivant à la jonction de la Beauce à 1.10 p. m. et à Sherbrooke à 6.15 p. m.

De Lévis à Saint-Joseph, Beauce: départ de Lévis, train mixte 3.00 p. m. Arrive à Saint-Joseph à 7.10 p. m. Départ de Saint-Joseph à 6.00 a. m. Arrive à Lévis à 10.00 a. m.

Paquebots Océaniques

LIGNE ALLAN. De Québec tous les samedis pour Liverpool. De Liverpool tous les jeudis pour Québec.

De Québec à Glasgow tous les 15 jours. De Québec à Londres tous les 15 jours. Prix du passage de Québec: cabine \$60, \$70 et \$80, cabine secondaire, \$30.

LIGNE DU DOMINION. Tous les samedis de Québec à Liverpool. Prix des cabines, aller et retour: \$90 à \$120; 2e classe, \$35.

LIGNE DU GOLFE. Tous les 15 jours, le mardi, pour Picton, à 2.00 p. m. arrêtant à la Pointe au Père, Gaspé, Summerside et Charlottetown.

Bateaux à vapeur de l'intérieur

LIGNE DU RICHELIEU. De Québec à Montréal tous les jours à 5 heures p. m. Les mardis et vendredis, à 7.30 a. m. pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha!

Les mercredis et samedis à 7.30 a. m. pour la Baie des Ha! Ha!

LIGNE DE SAINTE-ANNE DE BRÉAUPRE. De Québec tous les mardis et samedis et de Sainte-Anne des Lacs tous les jeudis et vendredis, selon la marée.

Tous les jours de Québec à 6.00, 9.00 et 11.30 a. m., 2.00, 4.30 et 6.15 p. m. De Saint-Romuald à 5.15, 8.00 et 10.00 a. m.; 1.00, 3.00 et 5.30 p. m. Les dimanches, 1.30, 3.00 et 6.00 p. m. de Québec et 2.00 et 5.30 p. m. de Saint-Romuald. Prix du voyage: 15 centimes.

LIGNE DE SAINT-NICOLAS. Tous les jours de Québec à 4 p. m. et de Saint-Nicolas, à 6 a. m. Prix aller et retour: 30 centimes.

De Québec tous les mardis et samedis et de Saint-Jean Deschallions les lundis et vendredis, selon la marée. Prix aller et retour: 50 centimes.

LIGNE DES GRONDINES. De Québec les mardis et samedis, selon la marée, et des Grondines les lundis et vendredis.

Mêmes jours que les précédents, arrêtant à la Pointe à Aubain, la Pointe-aux-Trembles, Saint-Antoine, les Grondines et Sainte-Croix.

LIGNE DE MONTMAGNY. Le Montmagny part tous les jours de Québec, à 1 p. m. pour Saint-Laurent, Saint-Michel et Saint-Jean, et Berthier tous les mardis, jeudis et vendredis.

De Québec—10.00 a. m. Train rapide pour Richmond. De Richmond—7.00 a. m. Malle de l'Ouest. 3.30 et 6.15 p. m. Train mixte de Richmond.

DU BOTT DE L'ÉLÉ—5.15, 8.00, 10.00 a. m., et 1.30, 3.30, 5.45 p. m.; les dimanches, 11.30 a. m., 1.45, 3.15, 5.00 et 7.00 p. m. De Québec—6.30, 9.15, 11.30 a. m. et 2.30, 4.45, 6.45 p. m.; les dimanches, 1.00, 2.30, 4.00 et 6.00 p. m. Arrête à Saint-Joseph de Lévis en montant et en descendant. Les jours de fête, un voyage se fera de l'île à Québec à 8 heures du matin.

SERVICE D'OMNIBUS ENTRE QUÉBEC ET SES ENVIRONS

SILLERY, BELLEVUE ET L'ÉGLISE SAINTE-FOYE. Tous les jours depuis la barrière de Sainte-Foy jusqu'au couvent de Jésus-Marie et les cimetières Mount Hermon et Woodliff: 7.30 a. m., 12.15 p. m., 2.15 p. m. et 6.15 p. m.

Tous les jours pour l'église de Sainte-Foy, le couvent de Bellevue et le cimetière Belmont: 6.30 a. m., 8.45 a. m., 2.15 p. m. et 6.15 p. m. Le dimanche pour les couvents de Jésus-Marie et de Bellevue et les cimetières Mount Hermon, Woodliff et Belmont: 1.00 p. m., 1.30 p. m., 2.00 p. m., 2.30 p. m., 3.00 p. m., 3.30 p. m., 4.00 p. m. et 4.30 p. m. et 5.00 p. m.

Un omnibus quittera la barrière Sainte-Foy pour l'église de Sainte-Foy à 1 heure p. m. et 5.30 p. m. Quittera l'église Sainte-Foy à 2 heures et 7 heures p. m.

Départ du Cap Rouge à 8.30 a. m. Arrive à Québec à 10.00 heures a. m. Départ du bureau de Poste, Québec, pour le Cap Rouge à 4.15 p. m. Port de Québec à 11.45 a. m. du Bureau de Poste pour le couvent de Sillery, et de Sillery pour Québec à 1.00 p. m.

Départ tous les jours du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, le matin à 10 heures et à midi, et à 5 heures et 6 1/2 heures dans l'après-midi. Prix: 20 centimes aller et retour.

Tous les jours de Québec, à 4.00 p. m., rue du Pont; et part du Château-Richer le matin à 6.30. Prix: aller et retour 50 centimes.

Départ du Pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 24 heures p. m. Prix: 70 centimes.

A MESSIEURS LES LIBRAIRES L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE

A. COTÉ ET C^o QUÉBEC.

A des clichés pour les livres énumérés ci-après: Livres d'Écoles.

LE LIVRE DES ENFANTS, Nouvel Al phabet Français. Nouvelle édition, revue et augmentée.

LE PETIT CATECHISME DE QUÉBEC, publié avec l'approbation et par ordre du Premier Concile Provincial de Québec. ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, par LÉONARD.

NOUVEAUX EXERCICES FRANÇAIS GRADUÉS, rédigés sur la Grammaire de Léonard, par J. B. COCKBURN, instituteur.

ARRÊTÉ DE LA GRAMMAIRE SELON L'ACADÉMIE, par BONNAUD. Ouvrage adopté par le Conseil de l'Instruction Publique.

EXERCICES RAISONNÉS SUR L'ORTHOGRAPHE, mis en rapport avec la méthode de la Grammaire selon l'Académie, par le même.

LA GRAMMAIRE SELON L'ACADÉMIE, par BONNAUD et LÉCAN, revue par M. MICHAUD, membre de l'Académie Française, et approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

EXERCICES RAISONNÉS SUR L'ORTHOGRAPHE, mis en rapport avec la même NOUVEAU TRAITE DES DEVOIRS DU CHRÉTIEN ENVERS DIEU, dans lequel chaque chapitre et chaque article sont suivis de traits historiques analogues aux vérités qui y sont traitées. Autorisé par le Conseil de l'Instruction Publique pour les Écoles Primaires.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire française à l'usage des Écoles chrétiennes. Approuvé par le Conseil Royal de l'Instruction Publique en France.

HISTOIRE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par l'abbé LAVERGNE.

ARRÊTÉ DE L'HISTOIRE SAINTE, DE L'HISTOIRE DE FRANCE ET DE L'HISTOIRE DU CANADA, à l'usage des commençants.

THE FIRST BOOK OF READING LESSONS, par les Christian Brothers.

TRAITÉ D'UNE ARITHMÉTIQUE RAISONNÉE, mise à la portée des enfants, par P. A. LÉVY, professeur à Québec.

Livres de Piété, Chants Liturgiques, et Psalms.

LES QUARANTE-HEURES ET LA COMMUNION, in-32, de 432 pages, joli volume, approuvé par NN. SS. l'Archevêque et les Evêques de la province ecclésiastique.

MANUEL DU SAINT-ROSAIRE ET DE SAINT-SCAPULAIRE, renfermant les prières du matin et du soir, durant la messe, avant et après la Confession et la Communion, etc., etc., et des prières chrétiennes pour tous les jours du mois, avec approbation de Mgr l'Archevêque de Québec.

MANUEL DE LA CÉRÉMONIE DES TRES SAINTS-CŒUR DE MARIE. CHANTS LITURGIQUES, extraits du Graduel, du Vespéral et du Processional de la province ecclésiastique de Québec.

PSAUTIER DE DAVID, suivi des hymnes qui se chantent dans les différents temps de l'année, et des prières durant la Messe à l'usage des Écoles Chrétiennes. Nouvelle édition, approuvée par Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris.

On répond aux demandes pour les ouvrages susdits dans le plus court délai. 18 août 1883. 445

Aux Inventeurs et Mécaniciens.

Comment on obtient des Brevets. Brochure de 60 pages envoyée gratis sur réception d'estampilles suffisantes pour payer le postage.

Adresse: GILMOUR, SMITH ET C^o, Solliciteurs de Brevets, 71, Washington, D. C. 10 fév. 1882. 71

EN VENTE

Retiré du steamer naufragé Amsterdam à Gaspé: 3 crasses, 1,600 verges, VELOURS DE SOIE, légèrement endommagés, qui nous a été consignés pour être vendus immédiatement. J. et W. REID, 5 sept. 1884 467

A VENDRE

1 Engin à vapeur, 12 pouces de cylindre 18 pouces de courses, neuf et de 25 forces de chevaux.

1 petit Engin neuf, de 6 forces de chevaux.

1 Roue de 48 pouces (Vuicou Loffel) à eau.

1 Roue de 35 pouces (Loffel) neuve.

1 Chaudière à vapeur de 12 pouces de cylindre (sur à 6 pouces) et 3 pouces de tubes.

1 Engin à vapeur complet. —ARRÊTÉ— Pompes, Réservoirs, Roues de drisses, Poulies de différentes sortes et grandeurs. J. et W. REID, Nos. 98 et 100, rue Saint-Paul, 20 oct. 1885. 442

Drap à vendre.

Une consignment d'Étoiles de goût pour habillements, consistant en Diagonals, Doeskins, etc., de première qualité, pour habillements de femmes et d'hommes, et destinés au marché de New-York. On vendra à bon marché. J. et W. REID, Rue Saint-Paul, 8 oct. 1884 515

EMMAGASINAGE

Sel, Fer en saumon, Charbon, Brûques, ou autres articles, emmagasinés à très bas prix, sur le quel et dans les magasins de la Manufacture de Cautehouc. J. et W. REID, 30 mai 1885 217.

L'AGENCE DU JOURNAL DE QUÉBEC A LONDRES.

MM. HENRY P. GILLIG ET C^o, drop-staires de l'American Exchange and Printing House, 445, Strand, Londres, Angleterre, sont agents du Journal de Québec.

Non seulement on pourra s'adresser, sur pour l'abonnement, mais aussi traiter pour l'insertion des annonces, et autres affaires relatives au Journal.

18 mars 1880.

MUNN & Co. of the SCIENTIFIC AMERICAN, continue to act as Solicitors for Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. —Hand Book about Patents sent Free. —For seven years past, the Scientific American has been published in English, French, German, Spanish, and Italian, and is the largest best, and most widely circulated scientific paper, \$3.20 a year. Weekly, Splendid engravings and interesting information. Specimen copy of the SCIENTIFIC AMERICAN sent free. Address: MUNN & CO, SCIENTIFIC AMERICAN office, 361, Broadway, New-York.

PATENTS

Comme marques nous acceptons aussi bas que un cent sur les stocks ou un cent par minot sur les grains, et nous remissions tous les contrats sur le système d'ordre arrêté, ce qui fait que les pertes cessent à la limite de la marge, malgré que les contrats jouissent de profit sans limites.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

SPECULATION

Comme marques nous acceptons aussi bas que un cent sur les stocks ou un cent par minot sur les grains, et nous remissions tous les contrats sur le système d'ordre arrêté, ce qui fait que les pertes cessent à la limite de la marge, malgré que les contrats jouissent de profit sans limites.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 5000 minots, etc., etc. Malgré que nous prenions une aussi faible marge, nous ne croyons pas avaisable de se fier à une aussi étroite limite et nous recommandons qu'une marge de au moins \$2 par part ou 2 centimes par minot soit mise.

À \$10 acheter 10 parts, \$25, 25 parts, \$50, 50 parts, et \$10 acheter 1000 minots de grains, \$50, 500

SI VOUS SOUFFREZ D'INDIGESTION, BUVEZ L'EAU ST LEON APRES CHAQUE REPAS, ET A JEUN POUR LA CONSTIPATION.

GINGRAS, LANGLOIS ET Cie., QUEBEC.

Notre correspondant à Paris Pour les annonces, réclames, faits divers et correspondances, s'adresser à M. A. LORETTE, rue Caumartin, 61, Paris

CANADA QUEBEC, 26 MAI 1886

Correspondances spéciales

Ottawa, 22 mai. Dès l'ouverture de la séance, hier, Sir Hector a proposé que la Chambre fut adjournée à mardi prochain, lors de la séance suivante par l'Orateur.

Cette proposition ne pouvait soulever l'ombre d'une objection, attendu que la Chambre ne siège pas le samedi et que lundi prochain est un jour de fête légale.

Cependant un des honorables membres de l'opposition a cru faire du zèle, dans les intérêts du pays, en s'opposant à la motion de Sir Hector, parce que, si tel dit, les députés du peuple, payés par le peuple, doivent travailler pour le peuple et non pas se réjouir avec le peuple. Je crois que les libéraux le font eux-mêmes pour se ridiculiser. N'ayant pu obtenir de réponse M. Davies est resté seul de son avis et la proposition de Sir Hector a été acceptée.

L'acte du ministre de la marine et des pêcheries, relatif aux offenses commises par les vaisseaux étrangers dans les eaux canadiennes, a subi sa troisième lecture sans nouvelles discussions.

Nous avons eu quelques pourparlers au sujet des concessions de terre que le gouvernement accorde aux militaires qui ont fait la campagne, l'année dernière.

M. Weidon voudrait que les mêmes privilèges fussent accordés aux compagnies qui ont d'abord reçu l'ordre de se mettre sous les armes, mais qui furent licenciées avant d'avoir quitté le district militaire auquel elles appartiennent.

M. Curran a spécialement recommandé à la bienveillance considération du ministre de la milice le vaillant régiment du Prince de Galles de Montréal.

Sir Adolphe a répondu à toutes ces demandes spéciales que plusieurs fois déjà le gouvernement avait pris la question des concessions aux militaires, en sa sérieuse considération, mais qu'il était excessivement difficile de la régler, on ne peut accorder autant à ceux qui sont allés sur le champ de bataille, il est bien vrai que les milices canadiennes se sont empressées de répondre à l'appel du gouvernement, lorsqu'il a fallu courir aux armes, pour défendre le pays contre des rebelles. Mais on peut régler cette question des récompenses conformément à ce qui se décide généralement dans les vieux pays, lorsque les mêmes occasions se présentent, et il faut en venir à une conclusion quelconque.

Ainsi ceux qui ont été appelés sous les armes et qui ne se sont pas rendus jusqu'à Port Arthur ne peuvent s'attendre à recevoir plus qu'ils ont reçus et le gouvernement ne peut faire plus qu'il n'a fait, en accordant des concessions de terrain aux compagnies qui au moins se sont rendues jusqu'à Port Arthur.

A ce sujet, M. Mackenzie a dit que le bien va leur profiter en considération de l'année dernière.

Sir Adolphe a répondu qu'il allait voir immédiatement.

Au sujet de l'acte relatif au Nord-Ouest, M. Mills et autres se sont opposés à ce que les juges de ce pays fussent partie du conseil, parce que, si on le veut, c'est mêler la politique avec la loi, c'est exposer les juges aux influences déplorables de la politique, c'est compromettre le pays.

M. Thompson rappelle que la clause qui confère aux juges du Nord-Ouest le droit de faire partie du conseil de ces territoires, est, suivant lui, une clause très sage et tout à fait nécessaire pour le bon fonctionnement de lois nouvelles que l'on devra mettre à exécution dans un pays nouveau. D'après la loi actuelle, les magistrats stipendiés font partie du conseil du Nord-Ouest et nous avons inséré dans l'acte maintenant soumis à l'approbation de la Chambre, que les juges pourraient faire partie du conseil. Cependant, ce dispositif de la loi n'est que temporaire, parce

que s'il y a un conseil, complet, et un membre élu, il sera éligible en conseil législatif.

A la séance de hier, M. Thompson a proposé la seconde lecture de l'acte amendé la loi électorale de l'année dernière et d'amander qu'on amendât la première clause par la disposition suivante :

Le temps fixé pour la révision finale des listes ne sera pas moins de 5 semaines après la publication de ces listes par voie postale, et chaque séance tenue pour la révision de ces listes, sera pour trois circonscriptions toutes les fois qu'il sera possible de le faire, etc., etc.

M. Mills remarque que cette disposition copiée sur le système électoral de la Nouvelle-Ecosse sera préjudiciable à la province d'Ontario.

M. Thompson dit qu'il ne croit pas, mais que cependant, pour être agréable à l'honorable député, il n'a aucune objection à ajouter à son amendement les mots suivants :

Il y aura dans chaque ville, cité, village, paroisse, township incorporés une révision séparée et spéciale.

D'après ce que nous pourrions juger, l'acte des amendements à la loi électorale de l'année dernière ne souleva pas beaucoup de discussion et M. Cameron nous a laissé voir que la session était trop avancée pour que l'opinion songeât à s'en occuper sérieusement.

Les rumeurs politiques veulent que nous ayons des élections générales, même au fédéral, en septembre prochain.

Mais on y objecte, au dire de M. Thompson, ministre de la justice, qui, au sujet de l'acte relatif aux élections officielles, a mis cet acte de côté, et parce que le gouvernement allait préparer une loi à ce sujet, qu'il soumettrait pendant le cours de la prochaine session avant la fin de ce parlement.

On assure aussi que Sir Hector a dit à ses partisans que les élections générales pour la Puissance n'auraient pas lieu cet été.

L'OPPOSITION.

L'opposition de cette province a suivi, depuis quelques temps, une ligne de conduite qui n'a pu être adoptée par les personnes dirigées par un patriotisme sincère.

Par cela même qu'elle prétend s'appeler nationale, elle lance un défi à tout le reste de la population. Plusieurs journaux se plaignent du rôle secondaire que jouent les libéraux anglais.

Il n'en pourra être autrement, aussi longtemps qu'ils subiront le joug de M. Mercier.

Ce dernier pense que c'est en suscitant les préjugés qu'il obtiendra les faveurs du peuple. On dirait qu'il prend la province pour une réunion de fanatiques.

Les Canadiens-français sont jaloux de leurs privilèges et malheur à qui voudrait leur enlever le moindre partie de leurs droits. Mais, comme peuple, ils ne sont pas exclusivistes, ils ne croient pas qu'il n'y a qu'eux seuls le soleil. Ils veulent que chacun ait sa juste part de liberté.

Quoiqu'en pense le chef de l'opposition, c'est là le sentiment qui domine dans le Bas-Canada.

Volontaire faire croire au peuple qu'il est maltraité, qu'il souffre, qu'il est méprisé, c'est faire œuvre pernicieuse. Certes, si le peuple avait de justes griefs, nous serions les premiers à en demander le redressement. Mais aucune de nos libertés n'est menacée et nous avons, règle générale, notre juste part d'influence.

Les libéraux voudraient assimiler la position de la province à celle de l'Irlande. La comparaison n'est pas juste. Il n'y a pas dans le pays de race qui domine les autres; elles sont toutes sur le même pied. Nos lois sont respectées. La meilleure preuve que le peuple est content de son sort, c'est qu'il ne s'en plaint pas. L'opposition dit que c'est par aveuglement. Ces arguments ne valent guère, et il est injurieux à ce qu'il affirme que la population n'est pas capable de comprendre ses propres intérêts.

Le peuple hésitera longtemps avant de remettre la direction de ses affaires à l'opposition, par ce qu'elle n'a pas de ligne de conduite déterminée. Elle exploite les préjugés et ce qu'elle appelle « les scandales ». Et armé, les uns contre les autres, les races appelées à vivre en commun. Et c'est tout.

A LA CHAMBRE.

L'affaire Forquet, réglée depuis bientôt trois ans, a été ramenée, hier, devant la Chambre, par M. Gagnon. Cette longue persévérance à revenir sur le passé donne qu'on a peu de chose à reprocher au gouvernement actuel.

L'honorable M. Beaubien a lui-même qui pourtant est sévère pour le gouvernement en bien des circonstances a cru devoir repousser cette question.

Cette affaire est réglée, a-t-il dit,

et il n'y a pas un avocat digne de ce nom qui prétendra que le gouvernement Rosa peut revenir sur cette question. Si on demandait à M. Forquet de nouveaux arrangements, il répondrait avec raison que cette question a été réglée de consentement mutuel.

Ces paroles sensées ont été accueillies favorablement par la Chambre. M. Turcotte lui-même a voté avec le gouvernement.

Avec toutes ces questions fatigantes, l'opposition fait perdre à la Chambre un temps précieux.

Elle paraît croire que le parlement est une société de discussion où il n'y a rien à conclure.

Après avoir rejeté l'amendement concernant l'affaire Forquet, la Chambre a adopté les résolutions suivantes :

1. Que la somme de deux millions trois cent quatre-vingt-quatre mille piastres accordée par le gouvernement de la Puissance du Canada au gouvernement de la province de Québec, en considération de la construction du chemin de fer de Québec à Ottawa, connu sous le nom de « Chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental » n'a affecté au paiement de la dette consolidée de la province.

2. Que cette somme sera versée dans le fonds créé pour le rachat de l'emprunt effectué en vertu du statut 37 Victoria, chapitre 3, et sera employée pour payer au moins l'emprunt contracté en vertu de ce statut et formera partie du fonds d'amortissement créé pour racheter cet emprunt.

3. Que l'intérêt provenant de cette somme sera employé au service des intérêts sur l'emprunt plus haut mentionné.

4. Qu'il est défendu au trésorier de la province d'employer, même temporairement, une partie quelconque de la dite somme en vue de l'intérêt en provenant, pour aucune autre fin quelconque.

5. Qu'il sera rendu compte à Sa Majesté du placement de l'emprunt régulier de cette somme ainsi que des intérêts en provenant.

Nicolet.

Certains journaux ayant fait des rapports erronés sur l'assemblée de Bécancour, nous publions la déclaration suivante :

Bécancour, 22 mai 1886. Je soussigné, maire de Bécancour et président de l'assemblée de la nuit, dimanche dernier, pour approuver la position prise par M. Dorais, en sa qualité de député du comté de Nicolet, relativement aux propositions (motions) Garneau et Turcotte devant l'Assemblée législative de Québec. — Voyant que certains journaux prétendent que cette assemblée avait adopté des résolutions concernant la conduite de M. Dorais, dans cette circonstance, je dois à la vérité d'affirmer qu'aucune telle résolution n'a été adoptée, ni même proposée, et que, d'après les manifestations de l'assemblée, je suis d'opinion que la grande majorité des électeurs présents était favorable à M. Dorais.

Pierre DESHAIES, Président de l'Assemblée.

Le « Home Rule »

En dépit des derniers bulletins transatlantiques nous croyons devoir publier les lignes suivantes extraites du *Courier de Londres* :

Il serait puéril de le méconnaître, le programme séparatiste de M. Gladstone finira par triompher, et il est aussi certain que l'autonomie irlandaise sera votée par un Parlement futur, qu'il est incontestable qu'elle sera repoussée par la législature actuelle.

Le premier ministre seul est responsable de cette situation. Ce n'est pas impunément qu'un homme de sa valeur met une pareille idée en circulation et lui donne une forme concrète. Une fois lancée par lui et sous le patronage de son autorité, il n'est fait son chemin et rien ne peut l'arrêter, s'il est possible par où d'entraver momentanément sa marche.

Revenir le moment fatal, c'est tout ce que peut espérer les adversaires des projets de M. Gladstone, et que le soit l'énergie de leurs convictions, nous doutons qu'ils se fassent illusion sur l'issue finale de la controverse actuelle.

Sur le terrain où elle a été posée par M. Gladstone, la question irlandaise ne comporte plus que deux solutions : l'autonomie de l'Irlande ou la mise en vigueur de mesures coercitives, le gouvernement par l'état de siège, l'option des procédés administratifs appliqués en Pologne par la Russie, et, dans le grand-duché de Posen, par M. de Bismarck.

A l'honneur de l'Angleterre elle ne produit pas de Mouraïeff pour appliquer ce mode de gouvernement, et son peuple ne consentirait pas une heure à laisser commettre en son nom les actes de férocité nécessaires pour maintenir l'Irlande par la terreur.

Nous sommes donc en présence de l'autonomie ou de la coercition. Or l'autonomie concédée à l'Irlande c'est la fin de l'Angleterre impériale et le commencement de l'Angleterre agricole.

Chronique religieuse Les derniers avis de Rome, dit une dépêche de Montréal, mandent que le Pape a décidé d'ériger Montréal et Outaouais en archevêchés.

La cérémonie de la première communion, à eu lieu, hier matin, à la chapelle des Sœurs de la Charité. Il y avait 123 communicants, garçons et filles, élèves et orphelins. Ces derniers étaient au nombre de 71. S. E. Mgr archevêque a dit la messe, assisté de M. l'abbé Bonneau

Nouvelles générales

Son Excellence le gouverneur général, est retourné, hier soir, à Outaouais. Il reviendra immédiatement après la prorogation des Chambres, rejoindre la marquise de Lansdowne qui est restée à la cita delle.

L'honorable M. Church est au Saint-Louis.

M. de LaMothe, gouverneur des Îles Saint-Pierre et Miquelon, est à Québec. Il doit partir dans deux jours pour Halifax.

Les zouaves de Montréal doivent venir à Québec, en corps, pour assister à la grande démonstration qui aura lieu, lors de l'élevation de Mgr l'archevêque au cardinalat.

Sur la foi d'un télégramme du syndicat de la presse on a publié la nouvelle que le choléra fait des ravages en Bretagne et dans le Finistère.

M. le consul général de France au Canada s'est ému de cette nouvelle. Il a télégraphié à son gouvernement.

La réponse a été que la légère épidémie diarrhéique qui avait paru dans certains endroits du Finistère, pendant l'hiver est complètement éteinte depuis plus d'un mois. Il n'y a d'ailleurs, en ce moment, aucune trace de choléra en Bretagne.

La Presse républicaine *Journaux du Canada* en ce qui concerne le projet de loi relatif à la réorganisation de M. Stehen, a paru que c'est un intrus qui n'a aucune valeur intellectuelle, à force de ruses grossières, a fini par perdre la confiance et le respect de toutes les classes de notre population.

La Presse d'hier annonce la mort de Mme Amable Gelin, veuve de feu Antoine Gelin-Lajoie, survenue à Yamachiche, samedi dernier, le 22 du courant. La vénérable défunte est âgée de 82 ans et sept mois. Elle était la mère du si regretté Antoine Gelin-Lajoie, l'auteur de *Jean Rivard et Un Canadien errant*, de l'honorable M. E. Gérin, conseiller législatif et ancien journaliste, du révérend M. Denis Gérin, curé de Saint-Justin, de M. J. B. Lajoie, maître de Sainte-Flore et de plusieurs autres citoyens qui occupent tous un rang honorable dans la société.

Une dépêche de Paris annonce que le gouvernement a autorisé la compagnie du canal de Panama à émettre un emprunt de 600 millions de francs en actions, pourvu qu'elle puisse prouver que cette somme est suffisante pour compléter le canal.

Quarante mille ouvriers de Philadelphie ont adressé au congrès une requête demandant que la matière première soit admise en franchise, dans l'intérêt des classes ouvrières.

Le docteur Francesco Antonio Vidali a abandonné sa charge de président de la république d'Uruguay, et le général Maximo Santos, actuellement vice-président, a été nommé pour le remplacer.

Une dépêche de Portland annonce la capture d'un navire canadien par les autorités américaines.

On nous informe que le comité chargé, par le bureau des gouverneurs un collègue des médecins et chirurgiens de cette province, de s'enquérir des irrégularités de l'examen du 6 courant, s'est abouché avec les examinateurs, mardi dernier.

Après avoir délibéré, les membres du comité firent d'avis que les règlements relatifs aux examens devaient aux examinateurs le plein pouvoir de faire leurs propres règlements, et que le comité n'avait pas à intervenir dans la question. Par une résolution qui témoignait de leur confiance dans les examinateurs ils prièrent ceux-ci de compléter leur rapport, et de le transmettre au secrétaire du bureau.

C'est ce que les examinateurs ont fait. Il s'est présenté 98 candidats; 53 ont réussi dans leur examen; 32 auront à reprendre certains parties et 13 ont échoué complètement.

Les examinateurs ont appris de source digne de foi que des aspirants s'étaient procurés les questions aux bureaux de l'imprimerie avant le jour de l'examen; mais ils n'ont eu de preuve légale de cet acte coupable qu'à l'égard d'un seul aspirant dont le nom a été naturellement biffé de la liste.

Pour le reste, les examinateurs ont formé leur jugement d'après un examen attentif de chaque papier, de manière à ne pas rejeter, sur de simples soupçons, des candidats innocents, et d'un autre côté, à ne pas admettre des jeunes gens qui n'auraient pas les connaissances nécessaires, ou qui se seraient évidemment rendus coupables de fraude.

Chronique religieuse Les derniers avis de Rome, dit une dépêche de Montréal, mandent que le Pape a décidé d'ériger Montréal et Outaouais en archevêchés.

La cérémonie de la première communion, à eu lieu, hier matin, à la chapelle des Sœurs de la Charité. Il y avait 123 communicants, garçons et filles, élèves et orphelins. Ces derniers étaient au nombre de 71. S. E. Mgr archevêque a dit la messe, assisté de M. l'abbé Bonneau

chapelin de la communauté, et de M. l'abbé Gagnon, assistant secrétaire de l'archevêché. Après la messe, Son Excellence a administré le sacrement de confirmation.

Mgr de Chicoutimi a visité, lundi, le monastère de l'Hôpital Général. Il est question d'agrandir le couvent de Chicoutimi.

Mgr McIntyre, évêque de Charlottetown, Ile du Prince Édouard, et Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi, étaient à Québec, samedi.

Dimanche dernier, le 23 courant, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe a conféré, dans la chapelle du Séminaire de cette ville, l'ordre sacré de la prêtrise à MM. L. A. Sencal, du diocèse de Manchester, E. U.; et le diaconat à M. L. A. Massé, de l'Institut des Peres de Sainte-Croix. M. Sencal a été de suite nommé au vicariat de Sorel, en remplacement de M. Payant, passé dans le diocèse de Providence, Etats-Unis.

Deux élèves du couvent du Bon-Pasteur ont fait leur première communion, dimanche, dans la chapelle de la communauté.

Le Travailleur annonce le décès de M. l'abbé Derbuel, curé à West Boylston, Mass. Le regretté défunt est mort, vendredi soir.

Nous apprenons avec regret que le révérend M. Maroux, curé de Champlain, a été frappé d'une attaque de paralysie.

Hier, anniversaire de la dédicace de nos églises de sainte Philomène, dans les catacombes de Rome, une vingtaine de pèlerins de l'Anctienne-Lorette sont allés faire la sainte communion au sanctuaire de Sainte-Petronille.

DERNIER BULLETIN TRANSATLANTIQUE

LA SITUATION EN GRÈCE. Une dépêche d'Athènes mande que les Grecs ont perdu 130 tués et blessés devant Grivoz, y compris six officiers. Les Turcs prétendent avoir capturé 180 Grecs, dans l'engagement de samedi.

Le ministère va proposer un emprunt de \$20,000,000. Les réserves de la marine ont été licenciées. M. Tricupis, en adressant la parole à la chambre, a dit que les puissances n'avaient rien fait pour lever le blocus des ports grecs.

UNE ÉMEUTE EN ITALIE. Il y a eu une émeute sérieuse dans la ville de Trani, sur l'Adriatique. La population a eu le dessus sur la garnison et a mis le feu au palais de justice, à l'hôtel de ville et à la tonnerie qui ont été réduits en cendres. Il s'est commis plusieurs meurtres.

L'EXPULSION DES PRINCES D'ORLÉANS. Le cabinet français, par un vote de 6 contre 5, a adopté le principe de l'expulsion des princes d'Orléans. Un projet de loi dans ce sens va être rédigé et soumis à la Chambre des députés.

LE SERVICE MILITAIRE EN FRANCE. Le général Boulanger a présenté un projet de loi réduisant à trois ans le terme du service militaire.

LA QUESTION IRLANDAISE. A la suite d'une réunion du cabinet anglais, hier, M. Gladstone est parti pour le château Windsor, dit-on, pour demander à la reine une dissolution de la chambre.

Dans l'après-midi, il y avait beaucoup d'excitation à la chambre des Communes, parce que la rumeur s'est répandue que M. Gladstone avait donné sa démission à la reine.

La faction Hartington demeure toujours hostile au projet. Les ministres espèrent pourtant réaliser une majorité de 40 voix avec les dissidents radicaux et les douze.

D'un autre côté, on dit que le projet de loi sera retiré après sa deuxième lecture.

La dissolution probable du parlement, à l'automne, semble probable. Si les élections tournent à l'avantage de M. Gladstone, toute la session d'hiver sera consacrée au projet de loi du *home rule*.

Le projet de loi va être modifié de manière à éviter une défaite à M. Gladstone.

FAITS DIVERS

LES CLOCHES DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN. — Le travail de l'ascension et de l'installation des cloches dans le clocher de l'église Saint-Jean, commencée lundi, se poursuit avec toute l'activité que permet ce travail important. A 5 heures, hier après-midi, les deux plus petites cloches étaient installées à leur place et elles ont sonné; assisté on a vu les restes du voi-linage sortir de leurs niches pour mieux les entendre. Ce travail s'accomplit avec une précision mathématique sous la surveillance de M. Peachy, architecte, qui en a préparé les plans et devis, et qui consacre gratuitement son travail et son temps.

Il reste encore les deux plus grosses cloches qui seront installées d'ici à demain soir, nous croyons.

L'ÉCOLE DES FRÈRES DE SAINT-MOÛL. — Le contrat pour la construction

de l'école des Frères de Saint-Moûl a été signé, hier au soir.

Le 87^e. — Le 87^e bataillon, du comté de Québec, a quitté la citadelle, hier.

DANGER DES ARMES À FEU. — On dit qu'un jeune homme, nommé Hébert, de Saint-Havé, qui était à la chasse, avec quelques camarades, lundi, a eu le malheur de ramener la charge d'un fusil en plein corps et qu'il est dans un état fort grave.

INCENDIE À BEAUPORT. — La grange de M. Girardin, de Québec, employée par M. Cyrille Parent, charretier, à Beauport, a été incendiée, dans la soirée de lundi.

FAILLITES GOMMOND. — Montréal, 25. — M. J. G. Guimond a faitcession, ce matin, pour le bénéfice de ses créanciers. On dit que le passif d'actif et indirect est de plus de \$100,000. Les principaux créanciers sont : la banque Ville-Marie, M. M. L. J. Forget et Cie, et les dames religieuses de l'Hôtel-Dieu. Ces derniers sont créanciers au montant de \$18,000; mais leur créance est garantie par des hypothèques et des assurances sur la vie. M. Guimond était l'agent de l'Hôtel-Dieu depuis plusieurs années.

M. M. Golberg et Levitt, faisant affaires à Boisé, ont faitcession pour le bénéfice de leurs créanciers. Passif, \$3,100.

STATISTIQUE MORTUAIRE, OTTAWA, 24. — Les états statistiques mortuaires pour le mois d'avril montrent qu'il y a eu deux décès causés par la petite-vérole à Montréal, un à Ottawa, neuf à Sorel et huit à Saint-Hyacinthe. Il y a eu vingt décès causés par la diphtérie à Montréal et vingt quatre à Toronto. Le nombre total des décès pendant le mois a été de 378 à Montréal, 25 à Toronto, 184 à Québec, 59 à Hamilton, 74 à Halifax, 36 à Winnipeg, 76 à Ottawa, 19 à Sherbrooke, 30 à Sorel et 25 à Trois-Rivières.

LE DRAME DE CLARENCE. — Son Honneur le juge Desnoyers et M. McMahon, greffier de la cour de police, se sont rendus, hier matin, à Saint-Sébastien pour continuer l'enquête dans l'affaire Matte.

Le Dr Anthime Leclerc dit qu'il avait soigné la prisonnière, pendant les trois jours qu'il a pu être en restauration et il a constaté qu'elle avait des vomissements répétés. Il s'est d'opinion qu'elle a voulu s'empoisonner.

Les analystes ont présenté leur second et dernier rapport. On a trouvés des traces d'arsenic dans le corps de Matte, mais on en a constaté également la présence dans la terre qui se trouvait à côté du cercueil.

La quantité ainsi trouvée est très minime. Le courant continue à monter 45 minutes après la marée haute.

PHASE DE LA LUNE. Dernier quartier de la lune, mardi, le 25 mai, à 6 heures 36 m. du soir.

BULLETIN COMMERCIAL.

Montant perçu à la Douane, le 25 du présent, dans le port de Québec—\$5372 87.

Marché Monétaire de Montréal, 25 mai 1886.

PREMIER BUREAU. Banque de Montréal, à part le dividende, 209 1/2; ventes, 3 actions à 209. Banque Ontario, à part le dividende, 117 1/2.

Banque du Peuple, 97 1/2 à 95, ventes, 53 actions à 95. Banque Nelson, 129 à 126. Banque de Toronto, 197 1/2 à 196. Banque des Marchands, à part le dividende, 122 à 121 1/2; ventes, 25 actions à 121 1/2.

Banque de Commerce, 12 1/2 à 120 1/2. Chemin de fer Pacifique Canadien, 64 1/2.

Compagnie du Télégraphe de Montréal, 128 1/2 à 124; ventes, 300 actions à 130; 50 actions à 129; 250 actions à 129; 25 actions à 128; 50 actions à 128.

Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, 76 à 74 1/2. Compagnie du Chemin à lisses de la G. O., 154 à 153 1/2.

Compagnie du Gaz de Montréal, 196 à 195 1/2; ventes, 250 actions à 195 1/2. Compagnie de Coton du Canada, 80 offert. Compagnie de Coton de Dundas, 70 à 60. Compagnie des Terres du Nord-Ouest, 77 1/2 à 75.

New-York, 25 mai, 11 a. m. — Or américain, 4.90. Change Sterling, 4.88. Liverpool, 25 mai, 11.30 a. m. — Coton ferme. Terre Haute, 5 1/2-1. Orléans, 4 5/8-1/2.

New-York, 24 mai. — Obligations de chemin de fer calme et ferme. Les Stocks sont généralement en baisse.

MONTRÉAL, 25 mai. — Ferme—reçu 1000 barils; ventes rapportées, 600 barils. Marché calme et les prix sont sans changement.

MARCHÉ DE GRUS.

Montréal, 24 mai 1886. Extra Supérieurs 24 05 à 24 10 Extra Supérieurs 3 90 à 3 95 4400 0 05 à 0 10 Extra du printemps 3 65 à 3 70 3 perles 3 50 à 3 55 Forte de boulangier (cana.) 4 20 à 4 25 Forte de boulangier (amér.) 4 80 à 4 90 Fine 3 40 à 3 45 Moyenne 3 35 à 3 35 Pollards 3 00 à 3 05 50 s. s. (Ontario moyen) 1 95 à 2 00 De 100 s. s. (Ontario) 1 80 à 1 85 De 100 s. s. (Ontario) 1 75 à 1 80 De 2 40 à 2 45

MARCHÉ DE NEW-YORK, 24 mai. Coton calme; terre haute, à 64. Or 97-1/2. Farine lourde, reçu 27,622 barils; ventes 9,000 barils, \$2 65 à 3 35 pour la supérieure de l'état et de l'ouest; de \$2 65 à 3 35 pour la commune à la choisie extra de l'état et de l'ouest.

Bout l'ourd \$2.00 à \$3.50.
Pore ferme, de \$10.00 à 12.25.
Bateau ferme à 6.15
Bateau l'ourd, de 1 à 170.
Vromage ferme, de 10 à 102.

PORT DE QUEBEC

ARRIVAGES.
25 mai
Sicamer Sarmatien, Liverpool, 14 mai, Al-
lans, Rae et Cie, 664 passagers, carg
pour Québec, Montréal et Ouesj,
Wyo, Br, 7 mai, pour Montréal.
Gundola, Stiney, C.B. do
Chitolina, Christiania, R R Dobell
et Cie, les.
Svadirare, Arendal, 13 avril, J S Mur-
phy et Cie, les.
Semaria, Frederikstad, 7 avril, R R
Therese, Frederikstad, 7 avril, R R
Dobell et Cie, les.
Brigantin Champlain, Glace Bay, C.B. Geo
Patterson, carbon.
Moss Rose, Pernambuco, 8 avril, pour
Montréal.
Galette Palma, Gasco, bois de sou.
26 mai
Stamer Avonia, Brème, Ports de la Médi-
terranée, H Fry et Cie, carg gen pour
Québec et Montréal.

EXPÉDIES.

25 mai
Stamer Carthagénien, Glasgow, Allans
Rae et Cie.
Sicamer Hovding, Londres, Bryant, Powis
et Bryant.
Brigote Clara, Londres, R R Dobell et Cie.
A K White, Masson, Moisie.
Et Joseph, Bureau, Natashquan.

Tableau des annonces nouvelles.

Adresse - A. Fontaine, L.L.D.
Avis - Morisset et St-Georges.
Pour la rive Nord - A. Fraser et Cie.
Fatales épidémies.
Grand concert - F. Jehin-Prume.
Elixir tonique de Campbell.
Salsepareille de Bristol.
Nouveautés - G. Seifert.
Habits imperméables - G. H. Renfrew et
Cie.
Jerseys pour dames - D. Morgan.
Le Pain-Killer de Perry Davis.

Eau minérale de Saint-Léon. - Gingras,
Langlois et Cie.
Cathartique composé de Campbell.

SERVICES DES SIGNAUX ET DU TELE-
GRAPHIE.

Table with 2 columns: Station name and Miles. Lists stations like 1. L'Islet, 2. Saint-Roch des Aulnois, etc.

Ventes par le Sheriff

James A. Butchart, contre Charles
Coulombe.
Le lot n. 148, des plan et livre de renvoi
officiels du cadastre de la paroisse de
Saint-Simon avec les bâtiments dessus
construits.
Pour être vendu à la porte de l'église de
la paroisse de Saint-Simon, le 28e jour
de mai, à dix heures de l'avant-midi.
-Dame Maria-Ann Pozer, contre Ro-
bert Mitchell et al.
Deux lots de terre situés dans le 12e rang
du canton de Iréland.
Pour être vendus au bureau d'enregistre-
ment du comté de Montcalm, à Inverness,
le 31e jour de mai, à dix heures du matin.
-Joseph Morin, contre John Gratz.
Le numéro 104 au plan et livre de
renvoi officiels du cadastre de la paroisse
de Saint-Octave de Metis avec les bâti-
ments dessus construits.
Pour être vendu à la porte de l'église de
la paroisse de Saint-Octave de Metis, le
2e jour de juin, à dix heures du matin.
-Narcisse-Simon Hardy, contre Ham
mond Gowen.
Un terrain situé en la paroisse de Sainte-
Claire, de 104 perches en superficie.
Quatre lots de terre situés dans le can-
ton de Bénévol, de 200 acres chacun en
superficie.
Pour être vendus savoir : le premier lot,
à la porte de l'église de la paroisse de
Sainte-Claire, le 1er jour de juin, à midi,
et les autres lots au bureau d'enregistre-
ment du comté de Beauca, en la paroisse
de Saint-François de la Beauca, le 2e jour
de juin, à dix heures du matin.
-Georges Lemieux, contre Louis Des-
saint dit Saint-Pierre et François Dessaint
dit Saint-Pierre.
Deux terres situées en la paroisse de
Saint-Arsène avec les bâtiments dessus
construits.
Pour être vendues à la porte de l'église de
la paroisse de Saint-Arsène, le 4e jour
de juin, à dix heures du matin.
-Magloire Dumont, contre Isale Sé-
vigny.
Une terre située en la paroisse de Saint-
Apollinaire, contenant deux arpents de
front sur 30 arpents de profondeur avec
les bâtiments dessus construits.
Pour être vendue à la porte de l'église de
la paroisse de Saint-Apollinaire, le 4e
jour de juin, à dix heures du matin.

Magloire Dumont, contre Isale Sé-
vigny.
Une terre située en la paroisse de Saint-
Apollinaire, de 2 arpents 3/4 de front sur
30 arpents de profondeur avec les bâti-
ments dessus construits.
Pour être vendue à la porte de l'église de
la paroisse de Saint-Apollinaire, le 5e jour
de juin, à dix heures de l'avant-midi.
-Hubert Deslisle, contre Joseph Grenon.
Un emplacement faisant partie du lot n.
74, du 1er rang nord-est du chemin Syden-
ham, dans le canton de Chicoutimi avec
les bâtiments dessus construits.
Pour être vendue au bureau du shérif de
la ville de Chicoutimi, le 4e jour de juin,
à dix heures du matin.
-Thérèse Labbé, contre Auguste
Dostie.
Une terre située en la paroisse du Sacré-
Coeur de Jésus, contenant 10 acres en su-
perficie avec la scierie et autres bâtiments
dessus construits.
Pour être vendus à la porte de l'église de
la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus, le 8e
jour de juin, à midi.
-Edward John Hale, contre Géophas
Buteau.
Un lopin de terre situé en la paroisse de
Baithers, de 3 et 4 perches de front sur 2
arpents de profondeur avec les bâtiments
dessus construits.
Pour être vendus à la porte de l'église de
la paroisse de l'Assomption de Baithers,
le 11e jour de juin, à dix heures avant-midi.

Décès.

A Saint-Roch, le 25 courant, à l'âge de 61
ans, dame Marie-Emilie Rheume, épouse
de sieur J. B. Forgeu, marchand de bois.

TRESOR DES NOURRICES ET LES
MÈRES DU DR. PICAUET. - Ce calin anti-
spasmodique peut se donner en toute su-
reté aux enfants en bas âge, tourmentés
de coliques, de vents, de vomis-
sements, de diarrhées, d'acidités de
l'estomac et des intestins, et en gé-
néral contre toutes les indigestions
des enfants. Le trésor facilite aussi la
poussée des dents et par cela même
prévient ces convulsions terribles
qui emportent tous les ans un si
grand nombre d'enfants.

Le Dr. Mackay, se fait fort de

guérir toutes les maladies de la peau
avec les précieux savons medici-
naux. Les pauvres seront guéris
gratuitement à la pharmacie nou-
voile, 12 rue la Fabrique.

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui atteignent l'hu-
manité proviennent du sang impur et de la
constipation, des intestins et du foie. Les PILULES
CATHARTIQUES D'AYER agissent directement
sur ces organes, et sont spécialement destinées
à la guérison des maladies connues par ces des-
criptions, telles que : Constipation, Dyspepsie,
Maux de Tête, Dysentérie, et une foule
d'autres indigestions, pour lesquelles
elles sont un remède sûr, prompt, infail-
lible, et agréable. L'usage de ces PILULES
par un grand nombre de médecins distingués
de nos universités, démontre clairement
quelle estime elles sont tenues par la profes-
sion médicale.
Ces PILULES sont purgatives et simplement
préparées avec des substances végétales, et
sont absolument pures de salin et autres ingré-
dients pernicieux.
Une Victime du Mal de Tête
nous écrit :
"Les PILULES D'AYER sont pour moi un
trésor inestimable. J'en ai toujours une
bonne provision. Surtout depuis longtemps
je souffre de maux de tête, vos pilules seules
me procurent du soulagement. Une dose agit
sur moi instantanément et mon mal de tête disparaît
comme par magie. Je n'ai jamais rien trouvé
de plus efficace. C'est donc avec un grand
plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que
l'occasion se présente.
W. L. PAPE, de W. L. PAPE & BRO.,
Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.
Jamais elles n'ont manqué.
"J'ai souffert de maux de tête depuis des années,
et j'ai essayé toutes les pilules que j'ai pu
obtenir. Mais elles ne m'ont jamais procuré
de soulagement. Jusqu'à ce que j'ai obtenu
vos pilules, et que j'ai commencé à les prendre.
Après avoir pris quelques pilules, j'ai senti
un soulagement que je n'avais jamais éprouvé.
Après avoir pris quelques pilules de plus,
mon mal de tête a disparu. Je suis maintenant
entièrement guéri. Je vous remercie de
m'avoir procuré ce soulagement.
MEXIA, TEXAS, 12 Juin, 1882."
La Constipation guérie.
Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant
de Atlanta, Ga., dit : "Pendant quelques an-
nées j'ai souffert de la constipation, et malgré
l'emploi de quantités de médecines de toute
sorte, mes souffrances n'ont fait qu'aug-
menter. Je commençai, il y a quelques mois,
à prendre les PILULES D'AYER, mes souff-
rances ont cessé et mon mal de tête a disparu.
Ces pilules ont fait un merveilleux effet, et
ma santé est devenue excellente."

LES PILULES DE BRISTOL

PUREMENT VÉGÉTALES
sont le meilleur Purgatif et le
Remède le plus efficace contre
toutes les maladies de l'Estomac,
le Foie et la Dyspepsie.
16 mai 1886. 190

La Véritable
EAU DE FLORIDE
Murray & Lanman.
LE PLUS EXQUIS
de tous les
Parfums pour la Toilette
Supérieure à l'Eau de
Cologne par la délicatesse
de son arôme et la fraîcheur
permanente de son par-
fum sur le Mouchoir.
DANS LE BAIN
elle rafraîchit le Corps et vi-
vifie le Cerveau.
Se méfier des Contrefaçons.
18 mai 1886. 191

CATHARTIQUE
COMPOSÉ
DE CAMPBELL

Agit efficacement
et faiblement, ne pro-
duit ni coliques ni
nausées, n'est ni irritant
ni congestionnant comme
tant d'autres cathartiques
de forme pilulaire
ou en usage dans les
familles.
Les Dames et les
Enfants, si délicats que
soit leur estomac,
supportent ce remède sans
le moindre inconfort.
Le CATHARTIQUE COMPOSÉ
DE CAMPBELL est surtout indiqué dans le
traitement des
AFFECTIONS DU FOIE et des DIARRHÉES
DES VOIES BILIAIRES.
DES ACIDITÉS DE L'ESTOMAC ET DE LA
BOUCHE, DE LA DYSPÉPSIE, DE LA
MIGRAINE, DE LA DYSPÉNÉE,
DE LA CONSTIPATION,
DE TOUTES LES COMPLICACTIONS DE
RATTACHANT AUX MALADIES DE
L'ESTOMAC.
Ce remède étant liquide, on peut
facilement en proportionner le dose
avec une égale efficacité aux petits
enfants et aux adultes.
Il est livré au commerce en bouteilles
de trois onces et se trouve chez
tous ceux qui débitent des remèdes de
familles.
Prix de détail 25 Centimes.
8 mars 1886 89

PAIN-KILLER

EST RECOMMANDÉ PAR
Les Médecins, Les Pharmaciens, Les
Chirurgiens, Les Dentistes et les
Ateliers, Les Plâtriers, Les Garde-
Malades, Les Hôpitaux, en somme
partout où se trouvent ceux qui
en ont besoin.
PREMIER PRIX À L'EXPOSITION
A VIN DE LAIT CHAUD SOUËL II.
CONSTITUE UN REMÈDE SÛR.
LIVRE CONTIENT
LES REFRIGÉRANTS, LES
FRISONS, LA CONSTIPATION,
OU GÈNE DE LA CIRCULATION,
LES CRAMPES ET
DOULEURS D'ESTOMAC, LES
TROUBLES DIÉTIÉTIQUES DE LA
SAISON CHAUDE, LES
MAUX DE GORGE, ETC.
Ses applications les plus
importantes sont :
LES ENTOISES, LES CONTU-
SIONS, LE RHUMATISME, LES
NEURALGIES, LES ÉPIURIES,
DE LA TÊTE, DE L'ENTRÉE,
LES BRULURES, ENGÈLURES,
ETC., ETC.
20cts la Bouteille.
8 mars 1886. 88

FATALE ÉPIDÉMIE.

A certaines saisons, la maladie devient
épidémique et par court en troupeau sa
course destructrice, jusqu'à ce que quelque
purifiant remède, tel que les médecines
Holloway, soit employé pour calmer sa
violence et détruire son principe.
La nature accorde en médecines pour
toutes les maladies qui atteignent le genre
humain, mais heureux est l'homme qui,
comme le Professeur Holloway, tombe sur
le vrai remède pouvant parvenir jusqu'à la
source cachée de la maladie; faute de quoi,
on tentera vainement d'obtenir la guérison.
L'origine de cette maladie à long terme
embarrasse les médecins qui sont souvent
déroués par des symptômes contraires,
provenant évidemment de différentes
causes. De là, ils se méprennent à l'usage d'une
médecine universelle, comme celle du Pro-
fesseur Holloway, simplement parce qu'ils
n'ont pas été capables de découvrir la cause
première de toute maladie et les moyens
d'en triompher. Qu'une telle découverte
ait été faite par le bien célèbre Professeur
Holloway, c'est évident d'après ses nom-
breuses et différentes maladies qui ont été
complètement guéries par ses Pilules et
Onguent. Ainsi, qu'un plus d'écarter
dans leur nature et leurs symptômes, que
les fièvres intermittentes et les humatis-
mes? Et, encore, ces grands deus cé-
dent également aux Pilules et à l'Onguent
Holloway. Nous pourrions citer plusieurs
autres maladies de diverse origine, pour
lesquelles ces remèdes ont été également
efficaces, assurant invariablement le réta-
blissement de la santé, et toujours sans la
moindre prostration, - ce qui arrive si gé-
néralement durant un traitement prolongé
avec les médecines ordinaires, qu'il a été
souvent bien prouvé que la constitution
du malade avait été plus atteinte par les
médecines que par la maladie elle-même.
Tel, cependant, n'est pas le cas avec les
médecines et le traitement du Professeur
Holloway qui parviennent directement à la
véritable source de la maladie et la guérissent
complètement. Toutes les expériences
ont justifié les succès de diverse origine, pour
lesquelles nous devons conclure qu'il a
découvert le vrai principe, relativement
tant à la cause qu'à l'origine de la maladie.
Les praticiens ont été obligés de s'incliner
devant les invariables succès de ces re-
mèdes qui ont atteint ce que n'a jamais pu
obtenir la Faculté, malgré tout son talent
et son habileté, à savoir : la propagation
universelle. Que l'on calcule, si c'est pos-
sible, la différence entre le nombre de ceux
qui ont recourus à l'assistance médicale,
dans un dispensaire public et l'immense
multitude qui, tous les jours, emploie
les remèdes Holloway! Chaque année qui
se succède augmente l'importance de cal-
culer les heureux résultats du Professeur

Holloway et les pauvres malheureux qui
vont encore errer dans les temples du non-
inflatable Esculape. - (Journal Correspondant
26 mai 1886. 207

Annonces nouvelles

A. Fontaine, L. I. D.
AVOCAT.
No. 405, COTE LAMONTAGNE.
Heures de bureau : de 9 A. M. à 4 P. M.
26 mai 1886. 205

AVIS.

En vertu de l'ordonnance rendue par l'hon-
orable L. B. Garon, juge de la Cour Supé-
rieure pour la province de Québec, il est
ordonné aux créanciers et autres intéressés
dans la succession de feu Isaac Lemay, de
comparaître en la chambre des Juges, au
Palais de Justice, à Québec, le VINGT-
NEUF MAI courant, à DIX heures du
matin, au fins de donner leur avis sur la
nomination d'un curateur à la succession
vacante du dit feu Isaac Lemay.
Québec, 25 mai 1886.
MORISSET et ST-GEORGE,
Procureurs du Heq.
26 mai 1886. 208-1

Le steamer OTTER

Capt. G. M. MAY,
Partira cette saison comme suit : de
QUÉBEC, SAMEDI, le 5 JUIN, à chaque
samedi alternatif, à NEUF heures A. M.,
et de RIMOUSKI, avec les mailles, LUNDI,
le 7 JUIN, et chaque lundi alternatif,
à DEUX heures A. M. faisant escale à
MURRAY BAY, ABERNETHY et autres en-
droits sur la Rive Nord jusqu'à la POINTE
AUX ESCUMAUX.
An retour il partira de la POINTE AUX
ESQUIMAUX, JEUDI, le 10 JUIN, et
chaque jeudi alternatif, à MIDI, avec
les mailles pour RIMOUSKI, et de là pour
QUÉBEC, arrêtant aux endroits mention-
nés plus haut.
Pour le fret ou le passage, s'adresser à
JOS. ST. LAURENT, Rimouski.
ELIE MALTAIS, Murray Bay.
Ou à A. FRASER ET Cie, Québec.
26 mai 1886. 206

Académie de Musique

VENDREDI 28 MAI
CONCERT DONNE PAR
P. JEHIN-PRUME
Violoniste de S. M. le roi des Belges

Mlle E. TESSIER,

Soprano, (de Montréal),
Mlle M. ALMERAS,
Pianiste,
ET LE
SEPTUOR HAYDN
Admission, 75c. - Sièges réservés, \$1.00.
Galerie, 50c.
Billets en vente et plan de la Salle chez
A. Lavigne, 55, rue de la Fabrique
Le piano choisi pour le concert est de la
manufacture de KAWIGCH & BACH.
Portes ouvertes à 7h. Concert à 8 heures.
25 mai 1886. 204

AVIS.

Toutes personnes ayant des réclamations
contre les successions de feu ABRAHAM
HAMEL, et de feu dame MARIE-
CELLE HOY, son épouse, sont requises
de présenter leurs comptes dûment attestés,
et celles qui doivent de payer sans délai
entre les mains de M. JOSEPH HAMEL,
marchand, basse-ville, rue Dalhousie.
Par ordre des Exécuteurs - Testamen-
taires.
C. LABRÈQUE,
Notaire.
Québec, 25 mai 1886. 203-87

MAISON FRECHET

38 et 40, rue Saint-Louis
VISA-VIS L'ACADEMIE DE MUSIQUE
QUEBEC.
Cette maison est maintenant ouverte au
public voyageur.
A LOUER - Chambres garnies ou non,
avec ou sans pension.
S'adresser à
L. FRECHET,
Gérant.
21 mai 1886. 200-1m

CARTES!

En conséquence du décès de M.
Robert W. Behan et dans le but
de régler les affaires de la succes-
sion, nous avons décidé de vendre
en entier notre Fonds de Commerce
(y compris les importations de cette
saison) à un énorme sacrifice.
Pour argent comptant seule-
ment!
Toutes personnes intéressées
envers la maison sont priées de
régier au plus vite.
BEHAN PROTHERS.
Cette semaine nous offrons des
avantages spéciaux dans les ETOFFES
A ROBES DE FANTAISIE
de toutes descriptions.
Indiennes et Satinés.
Lawn satin, barré et fleur.
Rubans, Dentelles,
Gans, Bonnettes,
Gols, Poiriers, Cravates, etc.
Rideaux en Points, Blancs, crème,
cardinal et violet or.
- AUSSI -
Un lot considérable de VETE-
MENTS DE DENSOUX pour dames
et messieurs que nous avons mar-
qués à MOITIÉ PRIX pour liqui-
der.
BEHAN BROTHERS
12 mai 1886. 202

A LOUER.
Une partie de ce magasin en
briques, n. 6, rue Arthur, basse-
basse-ville, vis-à-vis M. W. et
R. Brodie, avec un bureau peint
en bleu.
- AUSSI -
Le Magasin coupé ci-devant par Jos
Parent, couv. n. 17, rue Saint-Jac. Con-
ditions très-modérées.
Pour de plus amples détails s'adresser à
JOSEPH LEPAPE,
17 et 19, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville.
Québec.
3 mai 1886. 163

Maison à louer

UNE MAISON située rue Saint-
Patrice, contenant 8 appartements,
cave et grenier, cuisine, salle à
dîner au rez-de-chaussée, closet,
etc. Le tout en parfait ordre.
S'adresser à
LOUIS LAROSE,
No. 32, rue Artillerie.
16
21 avril 1886. 166

NOUVEAUTÉS!

CADEAUX DE NOCES - Girandoles,
Papiers, Vases, mailles, Horloges fran-
çaises, services à thé très beaux en Elec-
tro-Plated, Epergnes, Bois à Salades, Pla-
teaux à Biscuit, Gongs, Jarses à Marme-
lades.
BIJOUTERIES en or et en argent, des-
sins élégants.
ARTICLES EN CUIR - Sacs très riches,
genres les plus nouveaux, à l'usage des
dames. Bourses, Boîtes à Cartes et Folios.
Palletes pour le Jeu de Lawn Tennis,
Raies et autres accessoires.
Jeux de Croquet, Hameas, etc.
Chcz
G. SEIFERT,
BAZAR EUROPEEN,
34, rue La Fabrique-34.
17 mai 1886. 189

G. R. RENFREW ET C.

Annoucent que leurs importations pour
la saison du printemps étant maintenant
complètes, ils invitent respectueuse-
ment à acheter à aller examiner le plus grand
assortiment de
CHAPEAUX POUR MESSIEURS!
Habits garantis à l'épreuve de
l'eau!
Parapluies fabriqués à Londres,
que l'on puisse voir en Canada. Le tout
est offert aux PRIX LES PLUS BAS.
35, RUE BUADE, 35
HAUTEVILLE.
12 mai 1886. 179

ÉTÉ 1886

Nous vous invitons à venir examiner les
étroffes nous mentionnées, qui se trouvent très
bien et sont reconnues par tous pour être
les patrons les plus recherchés que nous
ayons encore offerts.
Percelles fines (couleurs solides).
Sérates claires et foncées.
Nouveaux Llamas en coton.
Cachemires nouvelles.
Lévantines fines.
Le tout depuis 12c à 25c la verge.
GLOVER, FRY ET Cie.

ETROFFES A ROBES

Ce Département est au complet et ren-
ferme tout ce qu'il y a de plus nouveau en
tissus et couleurs pour cette saison, depuis
13c en montant.
Nouveautés en Patrons de Robes.
Tissu léger noir, appelé Nuns Veil-
ling, 18c ou 17c net.
Le même, en couleurs crème, cuir,
gris, etc., 16c ou 15c net.
Grandes Ganses noires.
Nouvelles Grenadines de soie grise
avec les Broches pour apparier.
Soies Tussous de fantaisie, 38c
ou 36c net.
Robes blanches et crèmes de Lavan
braisées.
GLOVER, FRY ET C.
18 mai 1886. 192

APPAREIL

CHAUFFAGE A VAPEUR
A BASSE PRESSION
EN VENTE
L'Appareil de Chauffage, actuellement en
usage à la Douane, est maintenant en vente
et pourra être livré à l'acheteur quand le
nouvel appareil sera complète vers la fin
du présent mois. Il y a 82 radiateurs à
vapeur, deux bouilliers et plusieurs dessus
et convertis en marbre, avec un tuyau en
acier de 5 pouces et autres tubes complets
en fer forgé.
On peut voir l'Appareil à l'établisse-
ment
A. MULHOLLAND,
Fondeur en cuivre,
Québec.
9 avril 1886. 133

UNE NOUVELLE

GUERISON
Obtenu par l'Eau Minérale de
Saint-Leon.
MM. GINGRAS, LANGLOIS ET Cie,
Messieurs! - Depuis près de quarante ans
je souffrais horriblement des bronches.
Après avoir essayé différents remèdes, sans
aucun soulagement, je me suis décidé à
faire usage de L'EAU DE SAINT-LEON.
J'en ai fait usage depuis sept mois et je suis
maintenant complètement guéri. A ceux
qui désireraient avoir quelques informations
je crus qu'il sera de mon devoir de faire
part de mon expérience, s'ils s'intéressent à
moi, à mon bureau, n. 139, rue Saint-Pierre
ou à ma résidence privée, n. 39, rue Saint-
Patrice.
HONORE CASALUT,
H. C. S.
Le célèbre Eau Minérale de Saint-Léon
est en vente chez tous les principaux Phar-
maciens et Epiciers de la ville pour la
modique somme de 25 centimes le gallon.
GINGRAS, LANGLOIS ET Cie,
Seuls Agents
pour toute la Puisseau.
Vis-à-vis l'Archevêché
2 Nov. 1886. 48-1m

LES DAMES!

ON VIENT DE RECEVOIR DE PARIS les genres les plus modernes
et les plus à la mode en fait de
JERSEYS POUR DAMES!
Dans les couleurs les plus recherchées pour la prochaine saison.
BLEU CAMBRIDGE,
BRUN TABAC,
BLEU MARIN,
CREME,
BRUN,
NOIR.

En tissus de soie et cashmires

Un choix de Parapluies et Gants en soie forte.

D. MORGAN

TAILLEUR
PLACE D'ARMES
30 avril 1886. 159

GRAND BAZAR

EN FAVEUR DE
L'ÉGLISE DE SAINT-PÉTRONILLE
SOUS LE
Patronage de Ste Philomène
Les personnes dévouées au culte de Ste
Philomène, ont vu avec bonheur l'église de
Saint-Pétronille devenir de plus en plus
un sanctuaire privilégié de l'illustre Thau-
maturge, par suite de nombreuses faveurs
obtenues au moyen de l'huile de la lampe
qu'on y entretient jour et nuit devant les
statues et la statue.
Il est par les vives sollicitations de plu-
sieurs d'entre elles, nous nous sommes
détournés à préparer, sous le patronage de
notre grand et sainte, avec la bienveillante
permission de Son Eminence le cardinal
Lévesque, archevêque de Québec, un
grand bazar, en faveur de cette église,
bâtie en 1871, et dont l'intérieur n'est pas
encore terminé, faute de ressources suffi-
santes.
Ce bazar, qui aura lieu dans le cours du
mois de juillet, est déjà en pleine voie d'or-
ganisation, grâce au zèle actif et indé-
fectible de messames Le Perlant, Isaze
Gourdeau, Joseph Gourdeau, Magloire Cré-
peau, Honoré Dussault et Napoléon Le-
meux, de Sainte-Pétronille.
Les amis de notre œuvre sont priés de
faire parvenir à une de ces dames ou à
nous-même, tous les objets d'art, d'utilité ou
d'agrément que leur générosité ou leur re-
connaissance envers Ste Philomène, pour-
rait nous destiner.
A. C. H. PAQUET,
Prêtre, curé.
27 mars 1886. 114

MARCHANDISES

A BAS PRIX!
Nous attirons une attention toute spé-
ciale sur les lots de MARCHANDISES A
BON MARCHÉ suivants, achetées à une
très grande réduction.
MOUCHOIRS DE FIL ourlés pour dames,
75 cts à \$1.40 la douzaine.
QUELQUES LOTS spéciaux d'Étoffes à
Robes d'été à bon marché, 12c à 25c
à 20c.
COLLETS DE FIL ET MOUSSELINE
brodés pour enfants.
GANTS DE KID FRANÇAIS pour dames,
55 cts, valant \$1.10.
CHAPEAUX DE PAILLE, ronds et fer-
més, 25 cts, 50 cts et 60 cts, de bon
goût et qualité, à moins que la moitié
de la valeur.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS

Notre assortiment est maintenant au
complet dans ce département et renferme
toutes les dernières nouveautés pour cette
saison, en fait de cravates, Chemises,
Gants, Bas, etc.
Étoffes noires et de couleurs pour Habits
et Pantalons.
Habilllements Jerseys pour enfants, \$1.50.
Habilllements de Tweeds pour enfants,
\$3.00 ou \$2.85 au comptant.
Habilllements de serge \$2.60 ou \$2.37 au
comptant.
Habits imperméables avec ou sans col-
lerette, Parapluies, etc., etc.
GLOVER, FRY ET Cie.

MARCHANDISES

NOUVELLES!
PRINTEMPS 1886
TRENTÉ BALLOTS
Par le CIRCASSIAN
Renfermant une grande variété de Nou-
veautés en
Ses noirs et de couleurs pour
Robes, Peluches, Velours rayés
et brochés.
ÉTOFFES A ROBES, COSTUMES.
Un grand choix dans les derniers genres.
Indiennes, le plus bel assortiment qui ait
jamais été offert.
Blancs et Gris, les derniers patrons.
Draps nouveaux, brochés et autres, pour
manteaux.
Gilets Jersey noirs, braisés, pour dames,
\$1.45, etc., etc.
Nous commençons aujourd'hui l'installa-
tion de ces marchandises.
20% pour cent d'escompte au comptant
GLOVER, FRY ET Cie.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS!

Tweeds et Etoffes pour Habits!
Notre nouvel assortiment pour le prin-
temps en Etoffes Anglaises, Écossaises et
Canadiennes vient aussi de nous arriver,
et nous sollicitons une visite au plus bel
assortiment que nous ayons jamais offert.
Toutes commandes exécutées prompte-
ment et dans les derniers goûts et fins.
En mains, confectionnés : Habits de prin-
temps, Habilllements de bureaux, Habille-
ments d'été, de toute grandeur.

A VENDRE

Tout le Matériel d'une Imprimerie.
1 Presse à cylindre, double royal.
3 Presses Gordon
1 Presse à adresses.
2 Goutteaux.
89 paquets de casses.
5000 livres de Caractères assortis et
Plombs.
18 Rang doubles et simples.
125 à 150 Galées en bois de différentes
grandeurs.
4 Pierres.
1 lot de Fourniture pour galbe.
9 Galées en zinc.
2 Martes en cuivre.
16 Composteurs.
1 lot de Vignettes.
1 lot de divers articles comprenant tout
ce qu'il faut pour une imprimerie.
1 petit lot d'Encre noire et de couleur.
J. et W. REID,
93 et 100, rue Saint-Paul,
Québec.
24 oct. 1885. 453.

CHÉMIN DE FER GRAND TRONC

ALLANT A L'OUËST
2 00 P. M. L'Express éclair quittera le
Pointe-Lévis pour Richmond et
les points à l'est et à l'ouest,
arrivant à Montréal à 8 50 heures
P. M. à temps pour l'Express de
mont allant à l'ouest.
8 30 P. M. Express de nuit pour Richmond
Sherbrooke, Island Pond, Gor-
ham, Lewiston, Portland Mon-
tréal et les points à l'est, l'ouest,
sud-ouest et nord-est.
ALLANT A L'EST
Quitte Montréal à 10 15 P. M.
Arrive à la Pointe-Lévis à 7 00 A. M.
Express éclair quitte Montréal 8 00 A. M.
Arrive à Lévis à 1 40 P. M.
Train mixte pour Richmond à 1 15 P. M.
Arrive à Lévis à 7 00 P. M.
J. & W. REID,
Gérant Général.
Montréal 6 août 1885. 422-800.

HUILE A MACHINE!

L'HUILE LARDINE DE McCOLL

ENCORE SANS RIVALE!

ESSAYEZ LA ET VOUS EN SEREZ CONVAINCUS!

McCOLL, BROS ET Cie

TORONTO, ONTARIO

7 juillet 1885.

272-12m-10juil.

SANTÉ POUR TOUS!!!

LES PILULES L'ONGUENT

PURIFIENT LE SANG

CORRIGENT TOUS LES

DÉRANGEMENTS DU FOIE,

de l'ESTOMAC et

des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la santé à des constitutions délabrées.

Elles sont aussi inestimables dans toutes les maladies particulières au sexe féminin de tout âge.

Elles sont inappréciables pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées.

EST UN REMÈDE INFALLIBLE

POUR LES

Maux de Jambes, ceux des Seins, Blessures anciennes, Plaies et Ulcères.

Il est fameux pour la Goutte et le Rhumatisme.

ET POUR TOUS LES

DÉRANGEMENTS DE LA POITRINE

Il est de même sans égal.

POUR

LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE,

LES RHUMES,

LA TOUX.

Pour les Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival.

Pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du Professeur HOLLOWAY

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, OXFORD STREET.

Si se vendent à 1s, 14s, 2s, 9d, 4s, 6d, 11s, 7s, et 3s. le pot ou la boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque pot et boîte, s'il n'y a pas l'adresse, 533, Oxford Street, London, car alors c'est de la falsification.

PILULES L'ONGUENT HOLLOWAY

LE CALENDRIER

DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

POUR

1886

On y a ajouté des Ephémérides qui ne manqueront pas d'intéresser.

Le Calendrier du diocèse de Québec se publie depuis 1849, sans interruption, par AUGUSTIN COTE ET C^e

Registre conformément à l'acte du Parlement de Canada qui protège la propriété littéraire.

S'adresser, pour la vente en gros, à Québec, rue du Fort, au n. 8, en face du bureau de Poste.

EN DÉPÔT CHEZ LA PLUPART DES LIBRAIRES.

LE PIANO NEWCOMBE

EN TÊTE DE TOUS!

LE PIANO NEWCOMBE a remporté la médaille d'argent sur tous ses concurrents les pianos de l'Europe et de l'Amérique, à La Grande Exposition de la Nouvelle-Orléans, en 1885.

avec le rapport du jury d'examinateur comme étant de première qualité sous le rapport de la main d'œuvre, de l'égalité de son et de l'excellence en général au point de vue musical et mécanique de l'instrument.

Ce Piano a aussi obtenu le premier prix à l'Exposition de Kingston en 1885.

sur tous les Pianos Canadiens, Allemands et Américains. Sauctionnés par d'aussi éminents artistes tels que Otto Benitz, autrefois pianiste à la Cour de Sa Majesté le roi de Danemark, et premier professeur du Conservatoire musical de Copenhague;

Carl Martens, gradué du Conservatoire Royal Leipsic en Allemagne;

G. W. Shady, directeur en musique, professeur de la chaire de musique de l'Université du Collège de la Trinité, Toronto.

Edward Fisher, organiste de l'église St. André et directeur de la société de chant de Toronto;

Aussi de W. Waugh Lauder, Florenço-Maryatt, W. H. Picher, J. S. Parker et autres.

Ce piano est fait pour servir dans les salons, les salles d'assemblées et les boutiques. Il est en usage dans toutes les écoles, les convents et les collèges.

Il est choisi par les professeurs tant pour la puissance que pour la beauté du son. En un mot le piano Newcombe est préféré à tous les autres par toutes les cantatrices pour sa beauté et sa douceur dans l'accompagnement du chant.

BERNARD et ALLARD,

77 et 79, RUE SAINT-JEAN, Haute-Ville, Québec.

Le seul établissement de musique dans la ville ayant le téléphone.

19 fév. 1886 70

BISSET FRERE

MÉCANICIENS ET FONDEURS

Rue Saint-Valier

QUÉBEC

MANUFACTURIERS

D'Engins de Marine et de Locomotives, Bouilleurs, Ouvrages de Chemins de fer, Dynamètres et Cornues, Tuyaux et Purificateurs, Presse Hydrauliques et à vapeur, Machines à Broyer, Utensiles de Brasserie, Roues de Moulin et tous les genres d'Ouvrages de Forges, Broyeurs pour la Pulpe, Ouvrages en Acier, etc., etc.

Polices doubles, Poêles de cuisine.

Cette manufacture possède de 700,000 à 1,000,000 modèles que l'on peut examiner en tout temps.

L'EXPANSION COLONIALE

REVUE COLONIALE ILLUSTRÉE

Donnant tous les ans deux grands volumes, de 300 pages chacun, ornés de 120 gravures inédites, et contenant, en dehors de ses articles littéraires, des renseignements commerciaux nombreux.

ABONNEMENTS: France et Algérie, un an..... 25 fr. Colonies françaises, un an..... 30 fr. Autres pays, un an..... 35 fr.

Envoi d'un fascicule de 48 pages, contre 1 franc en timbres-poste.

Administration, 17, rue Saint-Vincent-de-Paul, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs, le journal L'Expansion Coloniale qui est une belle revue illustrée de 48 pages.

En dehors des articles littéraires, très nombreux, le journal contient des renseignements commerciaux précieux, indispensables aux industriels et commerçants de France et de l'étranger.

Enfin, pour compléter son œuvre patriotique, L'Expansion Coloniale se charge de créer et de publier, à ses abonnés, des relations directes entre les maisons sérieuses de France et de l'étranger.

C'est en se rendant ainsi attrayant et utile que cette belle revue est arrivée à un tirage important après dix années d'existence.

L'abonnement est seulement de 25 francs par an pour la France et l'Algérie, de 30 fr. pour les autres colonies françaises et de 35 fr. pour l'étranger, et cela pour deux grands volumes, de 100 pages chacun ornés de 125 gravures coloniales inédites. C'est, en un mot, un ouvrage nécessaire aux commerçants et indispensables dans une bibliothèque.

3 nov. 1885. 607



Chemin de fer Intercolonial

1885—ARRANGEMENT D'ÉTÉ—1885

Les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit:

LES TRAINS LAISERONT LEVIS Pour Halifax et Saint-Jean..... 8,15 A. M. Pour Sainte-Foye..... 2,15 P. M. Pour la Rivière du Loup..... 5,20 P. M.

LES TRAINS ARRIVERONT À LEVIS De la Rivière du Loup..... 5,18 A. M. De Sainte-Foye..... 1,35 P. M. De Halifax et Saint-Jean..... 7,25 P. M.

Les chars Pullman laissant la Pointe-Levis, les mardi, jeudi et samedi, se rendront à Halifax, et ceux partant les lundi, mercredi et vendredi, se rendront à Saint-Jean, N.

Tous les trains circuleront d'après l'heure appelée Eastern Standard.

Les billets peuvent être obtenus, ainsi que les informations concernant la route, le fret et les taux de passage, de T. LAVERGNE, 49, rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef. Bureau au Chemin de fer, Moncton, N. B., 26 mai 1885. 421-Soct.

GEO P. ROWELL ET Cie

Bureau d'Agence d'Annonces

Pour le prix de dix centins, on peut se procurer une brochure de cent pages avec des listes de journaux et mentionnant les prix pour l'insertion des annonces.

Pour le prix de dix piastres, on peut faire insérer quatre lignes pendant une semaine entière dans trois cent cinquante journaux.

10 Rue Spruce, N. Y.

COLLECTION DE MANUSCRITS

CONTENANT LETTRES, MÉMOIRES

ET AUTRES DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIFS À LA NOUVELLE-FRANCE

RECHERCHÉS AUX ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, OU COPIÉS À L'ÉTRANGER.

Mis en ordre et tirés sous les auspices de la Législature de Québec, avec Table, etc.

Cet ouvrage, se rattachant particulièrement à une époque excessivement intéressante de notre histoire, est destiné à servir de vive lumière sur les premiers établissements de la colonie, sur l'idée qui animait nos aïeux, dans les luttes incessantes qu'ils ont livrées aux Nouveaux-Anglais avec les États de la Nouvelle-Angleterre pour la possession du Nouveau-Monde.

A ce titre il s'impose à l'attention sérieuse des hommes instruits qui étudient l'histoire du Canada et cherchent à se rendre compte des moindres incidents qui ont influé sur notre destinée.

La presse l'a accueilli avec enthousiasme et en appréciant la haute valeur. L'auteur qui a été fait au premier volume qui vient de paraître nous garantit le succès de tout l'ouvrage.

Le deuxième volume est en vente chez le sousigné.

N. S. HARDY, Libraire, Basse-Ville, Québec.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

QUÉBEC

Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto et l'Ouest.

Changement d'Heures!

A partir de LUNDI, le 5 octobre 1885

les trains circuleront comme suit:

Table with columns: Expres du dimanche, Expres Mixto, Expres Local, Expres Direct, Expres Direct, Expres Direct. Rows for various routes and times.

La seule ligne qui conduit à tous les endroits dans le haut de l'Ottawa et qui est en même temps la voie la plus courte pour se rendre à Winnipeg, Manitoba et le Nord-Ouest via Owen Sound et Port Arthur, avec connexions à Toronto pour tous les endroits de l'Ouest, du Sud et du Nord-Ouest. De magnifiques chars palais et dorcières font partie de tous les Trains Express.

Pour informations concernant les billets, etc., s'adresser au bureau des billets, NO. 4, RUE DU FORT, vis-à-vis le bureau de Poste, et à la GARE DU PALAIS, QUÉBEC.

W. E. VAN HORNE, Vice-Président W. WHITE, A. DAVIS, Surint. Gén. Div. de l'Est et d'Ont. Div. de Québec. D. McNICOLL, Agent général pour passagers. 7 oct. 1885 416

Nerve-Life and Vigor

RESTORED.

This cure shows the Howard Electric and Magnetic Shield as applied over the Kidneys and Nervous System.

The only appliance made that fits every part of the body, and the only one needed to positively cure all cases of Nerve-Weakness, Exhaustion, Impotency, and all Diseases connected with the Urinary and Genital Organs.

Patented Feb. 25, 1874.

YOUNG MEN, from early indiscretion, lack nerve force and fail to attain strength.

MIDDLE-AGED MEN often lack vigor, attributing it to the progress of years.

The MOTHER, WIFE and MAID, suffering from Female Weakness, Nervous Debility and other ailments, will find it the only cure.

To one and all we say that the Shield gives a natural and a natural way.

WITHOUT DRUGGING THE STOMACH.

Warranted One Year, and the best appliance made.

Illustrated Pamphlet, THREE TYPES OF MEN, sent on receipt of 1 cent, sealed, unsealed, FREE.

American Galvanic Co., OFFICES: 134 Madison St., Chicago, Ill., U.S.A.

LIGNE ALLAN

Nous avons avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des mûlles.

1886—Arrangements d'été—1886

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Steamers. Ton. Commandants

Table with columns: Steamer, Ton, Commandants. Rows for NUMIDIAN, PARISIEN, POLYNÉSIA, SARMAÏAN, CIRCASSIAN, SCOTIAN, NORWEGIAN, HIBERNIAN, AUSTRIAN, WESTONIAN, PRUSSIAN, SCANDINAVIAN, BUCARIN, COREAN, GRECIAN, MARIOTIAN, CARADIAN, PHOENICIAN, WALLONIAN, LUCERNE, NEWFOUNDLAND, ADRIAN.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Les vapeurs du service de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

CARTES D'ÉTAT

La nouvelle CARTE DE L'ILLINOIS, avec Index, de TUNISON, a deux pieds et un tiers colorée et vernissée, elle montre chaque canton colorié et nommé séparément; les sections sont dessinées et avec les numéros des cantons le long des méridiens et le long des parallèles et les lignes de base, nous pouvons trouver le numéro exact du canton, de la section et du rang de toute ville, place ou ferme dans l'état. Les noms des chemins de fer sont imprimés et les distances entre les stations sont marquées en chiffres. Les rivières sont indiquées par des lignes doubles quand elles sont navigables; et les grands dépôts de charbon sont marqués par des groupes soies.

Cette carte donne la population de chaque ville et le bureau de poste dans l'état avec 500 habitants ou davantage, avec un index sur la position de chacun, nous permettant de trouver une ville quelconque en une seconde de temps.

Elle montre aussi la population, la richesse et les productions de l'état par comités avec un index relativement à leur position, et donne une courte esquisse historique de l'état, et une carte de l'Illinois tel qu'il était en 1812, montrant les grands changements qui ont eu lieu en 70 ans. La carte est aussi illustrée, contenant des gravures de l'hôtel du gouvernement, du monument Lincoln, faisant de cette carte la meilleure, la plus récente et la plus utile qui ait été publiée dans l'état.

Envoyez par la maille ou l'express, payé d'avance, à une adresse quelconque, \$1.25. Nous publions d'autres cartes, uniformes pour la grandeur et le prix, et semblables à notre carte de l'Illinois, de Kentucky, Tennessee, Michigan, Ohio, Kentucky, Tennessee, Texas, Kansas, Iowa, Missouri, Indiana, etc. Une pour \$1.25, ou trois pour \$3, payable d'avance.

H. C. TUNISON, Editeur, Propriétaire des établissements de la Carte Central.

CITÉ NEW-YORK, N.-Y. ATLANTA, GEORGIE. CHICAGO, ILLINOIS. LONDON, CANADA. CINCINNATI, OHIO. KANSAS CITY, MO.

ON FAVORISE DES AGENTS pour vendre les nouvelles Cartes de TUNISON. Il n'y a pas au monde d'agence plus répandue. Pour les catalogues s'adresser à H. C. TUNISON, Chicago, Illinois, New York, N.-Y., Cincinnati, O., Atlanta, Ga., London, Canada, Saint-Paul, Minn., ou Kansas City, Mo.

AVIS

LE JOURNAL DE QUÉBEC EST EN VENTE CHEZ

M. BELAND, 261, rue et faubourg Saint-Jean.

M. DROUIN et FRÈRE, 96, rue Saint-Joséph, Saint-Roch.

M. PILEAU et FRÈRE, Libraire, 27, rue Boadé.

J. & W. REID

FABRIQUENT À LEUR ÉTABLISSEMENT DE LORETTE, TOUTES SORTES DE

Papiers, Feutres pour toitures, Imprimeries et plancher, Cartons, Boîtes de tentures et papier à enveloppes.

A CELUI DE PONT ROUGE, des Papiers de pulpe de bois et de papier.

Ils importent et vendent des papiers étrangers, matériaux de papier et papier de tentures.

Étoffes de Merino, Mérinos, etc.

Ils achètent au plus haut prix de toute che vieille toile à voile, vieux draps, chiffons, papier de robat et les vendent au meilleur prix.

A VENDRE

Coiffes-fort de Lescande main, 1 Chaudière à vapeur, 12 pieds, 1 Engin 25 forces, 1 Engin 6 forces, 1 Housse à l'eau Vulcain, 1 Lot de pompes à l'eau de différents grosseurs, 1 Pompe à feu avec hose, 1 Petit four pour fer, Réservoirs à l'eau de différents grandeurs, 500 Ballots d'étoupes.

J. & W. REID, 98 et 100 rue St-Paul.

ELIXIR

Prepares par les Sœurs de l'Hôpital du Sacré Cœur.

ELIXIR ALBUMINE FERRUGINEUX — Ce tonique puissant et reconstituant par le fer qu'il contient, joint d'une grande efficacité contre l'appauvrissement du sang et, par l'alumine qui s'y trouve en dissolution, c'est une nourriture substantielle infiniment préférable à tous les extraits de boeuf.

En vente chez les pharmaciens et au Dispensaire de l'Hôpital du Sacré Cœur, Québec.

28 nov. 1884. 612

SIMON BEDARD FERBLANTIER

Rue Saint-Nicolas, 46, Palais QUÉBEC

Marchand et fabricant de Ferblanterie, d'articles de ménage, pots, étampes.

Fait en grand et en détail les ventes des susdits articles, ainsi que des Chânes d'acier, pentures, mesure anglaise et française.

On trouve chez lui un assortiment de Poêles de cuisine de Lothbrier, et Poêles ordinaires doubles et simples.

4 janvier 1886. 1

Publié par AUGUSTIN COTE, imprimeur-éditeur, sous le patronage de COTE ET C^e, rue du Fort, n. 8, vis-à-vis la Poste, Québec, et de AUGUSTO COTE, ayant son domicile, rue Hamel, n. 3, en la cité.

UN AN: 9 FRANCS

Bureaux à Paris: Rue des Saints-Pères, 30. 3 nov. 1885. 466